Commission des Compétitions Jeunes et Seniors

SAISON 2025/2026

PROCÈS-VERBAL N°27

Réunion du mardi 09 décembre 2025

*Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de **7 jours** à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de **2 jours** pour les Coupes Nationales et de **3 jours** pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..*

APPEL A CANDIDATURES – COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF

Chaque fin de saison est marquée par les finales des Coupes de PARIS CREDIT MUTUEL I.D.F. des différentes compétitions régionales.

L'organisation de ces manifestations s'effectue en pleine collaboration entre la Ligue, le club et la Mairie d'accueil.

Les clubs souhaitant accueillir ces évènements sont invités à faire acte de candidature auprès de la Ligue.

SENIORS
Date : mercredi 29 avril 2026.
Nombre de matches : 1 finale (20h ou 20h30).
Installations sportives : Besoin d'un terrain avec tribune et éclairage - 2 vestiaires joueurs et 1 vestiaire arbitre + salle de réception pour cocktail.

FEMININES / MASCULIN JEUNES (U15F – U18F – U14 – U15 – U16 – U17 – U18 – U20)
Date : Samedi 30 et dimanche 31 mai 2026.
Nombre de matches : 8 finales (4 le samedi et 4 le dimanche)
Installations sportives : Besoin de 3 terrains avec 8 vestiaires joueurs et 4 vestiaires arbitres.

COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF - SENIORS

55200070 SAINTE GENEVIEVE FC 2 / TREMBLAY FC 1 du 21/12/2025 (1/8èmes de finale)

Accord des 2 clubs pour reporter le match au 11/01/2026.

Accord de la Commission sous réserve que les 2 équipes n'aient pas de match en retard suite à la journée de championnat du 14/12/2025.

SENIORS – CHAMPIONNAT

524 861 - FLEURY 91 FC (R1/B)

Courriel du FC FLEURY 91.

Cette équipe jouera ses rencontres le samedi à 18h30 à partir du 1er janvier 2026.

Accord de la Commission, à l'exception des deux dernières journées de championnat.

53391764 CLAYE SOUILLY 1 / COLOMBIENNE FOOT ES 1 du 22/11/2025 (R1/B)

Suite à un dysfonctionnement de la FMI, la Commission enregistre les remplacements comme suit :

Remplacements CLAYE SOUILLY :

12 - 2 ; 42ème minute

13 - 8 ; 82ème minute

14 - 7 ; 61ème minute

Remplacements COLOMBIENNE FOOT ES :

12 - 2 ; 61ème minute

13 - 5 ; 77ème minute

14 - 9 ; 66ème minute.

53391777 COURBEVOIE SPORTS 1 / MONTREUIL FC 1 du 13/12/2025 (R1/B)

Demande de COURBEVOIE SPORTS pour jouer à 17h00.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de MONTREUIL FC, à communiquer au plus tard le vendredi 12 décembre 2025 à 12h.

53391384 MELUN FC 1 / RED STAR FC 2 du 14/12/2025 (R1/A)

Arrêté municipal de fermeture du terrain d'honneur du stade municipal de MELUN pour impraticabilité, les 13 et 14 décembre 2025.

Courriel du FC MELUN demandant à avancer la rencontre le samedi 13 décembre 2025 à 16h30, sur le terrain synthétique n°1 du stade Paul FISCHER à MELUN.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord du RED STAR à communiquer au plus tard le vendredi 12 décembre 2025 à 12h.

53393638 ISSY LES MOULINEAUX FC 1 / PARIS ALESIA 1 du 14/12/2025 (R3/A)

Courriel du service des sports de la Ville informant de la fermeture de la Halle C. Guillaume et de la Cité des Sports, en raison de la Corrida de Noël organisée par la Ville d'ISSY LES MOULINEAUX le 14 décembre 2025.

Courriel du FC ISSY LES MOULINEAUX proposant plusieurs solutions.

La Commission fixe la rencontre le dimanche 14 décembre 2025 à 14h00, au stade de l'Ile de Billancourt à ISSY LES MOULINEAUX.

53393362 FC 93 BOBIGNY 2 / US FONTENAY SOUS BOIS 1 du 07/12/2025 (R2/C)

Courriel du FC 93 BOBIGNY et rapport de l'arbitre.

La Commission prend note de l'impossibilité de transmettre la FMI suite au vol de la tablette à l'issue du match.

La Commission entérine le score final comme suit :

FC 93 BOBIGNY : 3 buts.
US FONTENAY SOUS BOIS : 2 buts.
Remplacement :
Bobigny : 10 par 12 à la 74'; 7 par 13 à la 49'; 9 par 14 à la 62'.
Fontenay : 6 par 12 à la 63'; 3 par 13 à la 70'; 11 par 14 à la 63'.

Composition équipe de FC 93 BOBIGNY

1	2543529517	CHATELAIN Théo
2	2546843882	DEMBELE Mary
3	2547317326	LAKHAL Anasse
4	2546424417	BISALA Grace
5	2548030666	OSAKO Maxwell
6	2547140958	DIAKHATE Hamadi
7	2546042318	FUTGNIA Brayan
8	2546318008	ZEGGANI Dalil
9	2545930472	DABITAO Kassim
10	2545930472	MEZOUAGHI Lamine
11	2545950640	YOBO Owen
12	2547323094	DELGADO Nolan
13	2544232798	SITTI Melvin
14	2547372822	NANNI Killian
éducateur	2319929042	KERROUCHE Nicolas
dirigeant	2547487749	SISSOKO Hamady

La Commission demande au club de FONTENAY SOUS BOIS US, de lui communiquer la composition de son équipe comprenant pour les joueurs : numéro de maillot et de licences, nom/prénom ainsi que l'encadrement, pour sa réunion du mardi 16 décembre 2025.

53393370 MEAUX ACADEMY CS 1 / NOISY LE SEC 1 du 14/12/2025 (R2/C)
Demande de MEAUX ACADEMY CS pour jouer à 17h00.
Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de NOISY LE SEC, à communiquer au plus tard le vendredi 12 décembre 2025 à 12h.

53393368 CHAMPIGNY 94 FC 1 / CRETEIL LUSITANOS US 2 du 14/12/2025 (R2/C)
Demande de CHAMPIGNY 94 FC pour jouer le samedi 13 décembre 2025 à 18h30.
Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de CRETEIL LUSITANOS US, à communiquer au plus tard le vendredi 12 décembre 2025 à 12h.

53393779 GARENNE COLOMBES AF 1 / IGNY AFC 2 du 14/12/2025 (R3/B)
Demande de GARENNE COLOMBES pour avancer le match le samedi 13 décembre 2025 à 19h00, sur le stade Marcel PAYEN à NANTERRE.
Accord de la Commission, sous réserve de l'accord d'IGNY, à communiquer au plus tard le vendredi 12 décembre 2025 à 12h.

53393776 MAISONS ALFORT FC 1 / AS ARARAT ISSY 1 du 14/12/2025 (R3/B)
Demande de MAISONS ALFORT FC pour jouer à 15h30.
Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de l'AS ARARAT ISSY, à communiquer au plus tard le vendredi 12 décembre 2025 à 12h.

53392574 TREMBLAY FC 1 / PARIS 15 AC 1 du 14/12/2025 (R2/B)
Demande de TREMBLAY FC pour jouer à 15h30, sur le Parc des Sports PRUDHOMME (synthétique) à TREMBLAY EN FRANCE.
Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de PARIS 15 AC, à communiquer au plus tard le vendredi 12 décembre 2025 à 12h.

53394001 GOUSSAINVILLE FC 1 / RC ARGENTEUIL 1 du 14/12/2025 (R3/C)
Courriel de GOUSSAINVILLE FC et attestation de la Mairie de LE THILLAY indiquant le prêt d'un terrain de repli.
La Commission fixe cette rencontre le dimanche 14 décembre 2025 à 14h30, sur le stade municipal de LE THILLAY.

53393637 US CRETEIL LUSITANOS 3 / VGA ST MAUR 1 du 14/12/2025 (R3/A)
Reprise de dossier.
Demande de l'US CRETEIL LUSITANOS pour inverser la rencontre suite à l'indisponibilité du terrain confirmée par l'attestation du propriétaire des installations, accord de la VGA ST MAUR.
Les rencontres deviennent :
Aller VGA ST MAUR 1 / US CRETEIL LUSITANOS 3 le 14/12/2025.
Retour 53393698 US CRETEIL LUSITANOS 3 / VGA ST MAUR le 12/04/2026.

U20 – CHAMPIONNAT

53447302 – ROMAINVILLE CA 1 / BLANC MESNIL SF 1 du 07/12/2025 (R3/A).
La Commission,
Après avoir pris connaissance de la FMI et du rapport de l'arbitre,
Considérant que la rencontre n'a pas eu lieu en raison du refus de jouer de l'équipe de ROMAINVILLE C.A.,
Par ce motif,
Donne match perdu par pénalité à ROMAINVILLE C.A. (-1 point ; 0 but) pour en attribuer le gain à BLANC MESNIL S.F. (3 points ; 0 but).

53391253 - CRETEIL LUSITANOS 1 / PARIS 13 ATLETICO 1 du 14/12/2025 (R1)
Réception d'un arrêté du stade Duvauchelle. Le club de Paris 13 ATLETICO ne pouvant pas accueillir la rencontre, la Commission reporte ce match au 21/12/2025.

U18 – FEUILLE DE MATCH MANQUANTE

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1er rappel
53394894 ST MAUR LUSITANOS 1 / EVRY FC 1 du 07/12/2025 (R3/B)

U18 – CHAMPIONNAT

548 535 MONTFERMEIL FC (R3/D)
Courriel de MONTFERMEIL FC.
Les rencontres de cette équipe se dérouleront à 11h30 jusqu'à la fin de saison.
Accord de la Commission, à l'exception de la dernière journée de championnat.

53395027 VILLETANEUSE CS 1 / MEAUX CS ACADEMY 1 du 07/12/2025 (R3/C)
Courriel de VILLETANEUSE CS indiquant une erreur de score et confirmation par courriel de l'arbitre officiel.
La Commission entérine le résultat comme suit :
VILLETANEUSE CS : 4 buts.

MEAUX ACADEMYS : 3 buts.

53395026 SAINT BRICE FC 1 / RED STAR FC 1 du 07/12/2025 (R3/C)

Courriel de ST BRICE FC informant d'un dysfonctionnement lors de la transmission de la FMI.
Rapport de l'arbitre officiel indiquant le résultat final.
La Commission entérine le score comme suit :
SAINT BRICE FC : 3 buts.
RED STAR FC : 6 buts.

Composition de SAINT BRICE FC

1 : Diyaya Destin 2547463740.
2 : Lindor Terence 2547829514.
3 : Mathis Neller 2547800922.
4 : Yoan Emlek2547199145.
5 : Louis Abraham 9603337253.
6 : Karamoko Youssouf 9605231695.
7 : Mampangi Ardy2548013165.
8 : Pires Youssef 2548137305.
9 : Echchebouki ayoub 2546927144.
10 : Dorazio Christian 2547538657.
11 : Hebeck Léonel 2548465045.
12: Ouedeno moussa 2548148424.
13 : Mendy Laurent 2547166034.
14 : Madani Rayan 2547908764.
Coach: dimanche Patrick 2388022695.
Délégué : Tandiang mamedy 2548190745.

Composition de l'équipe du RED STAR FC

1	Heleno	Raphaël	2547190979	90'
2	Robert	Merrick	2547518973	90'
3	De Sousa Rodrigues D	Paolo	2546886654	90'
4	Etoo	Samuel Junior	2547340110	90'
5	Beyoko Mponpo	Jérémie	2547133321	90'
6	Galonde	Mathis	2547616259	90'
7	Bélise	Nolhann	2547531901	60'
8	Kanaté Soumahoro	Alassane	2547649103	90'
9	Diako	Cheikh Tidiane	2548037133	65'
10	Chahlafi	Issam	2548020988	60'
11	Krim	Amin	2547301340	90'
12	Charaka	Aymen	2546825088	30'
13	Deniau	Tim	2548369288	30'
14	Robert	Mathéo	2547536863	25'

53394360 US CRETEIL LUSITANOS 1 / FC 93 BOBIGNY 2 du 14/12/2025 (R1)

Reprise de dossier.

Terrain indisponible le 14/12/2025 et impossibilité d'inversion ni d'avancer le match au 13/12/2025 suite au refus du FC 93 BOBIGNY.
Courriel de FC 93 BOBIGNY demandant le report de cette rencontre, en raison de la participation de son équipe 1ère U18, en Coupe Gambardella le 14 décembre 2025 contre TROYES.
La Commission reporte cette rencontre le 11 janvier 2026.

53395168 MONTFERMEIL FC 2 / CELLOIS CS 1 du 14/12/2025 (R3/D)
Courriel de FC MONTFERMEIL demandant le report de cette rencontre, en raison de la participation de son équipe 1ère U18, en Coupe Gambardella le 14 décembre 2025 contre le FC METZ et du déplacement de ses licenciés.
La Commission reporte cette rencontre le 21 décembre 2025.

53399333 JEUNES AUBERVILLIERS 1 / RACING CF 2 du 14/12/2025 (R2/B)
Courriel de RACING CF demandant le report de cette rencontre, en raison de la participation de son équipe 1ère U18, en Coupe Gambardella le 14 décembre 2025 contre le FC DIEPPE.
La Commission reporte cette rencontre le 11 janvier 2026.

53395164 EPINAY ACADEMY 1 / COLOMBIENNE FOOT ES 1 du 14/12/2025 (R3/D)
Demande d'EPINAY ACADEMY pour jouer à 13h00.
Accord de la Commission, horaire officiel de la compétition.

53394901 VERSAILLES 78 FC 2 / MASSY 91 FC 1 du 14/12/2025 (R3/B)
Demande de VERSAILLES 78 FC pour jouer à 14h00.
Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de MASSY 91 FC, à communiquer au plus tard le vendredi 12 décembre 2025 à 12h.

53394904 ST MAUR LUSITANOS 1 / NOISY LE SEC 1 du 14/12/2025 (R3/B)
Demande de ST MAUR LUSITANOS pour jouer à 15h30, sur le stade Adolphe Chéron à SAINT MAUR DES FOSSES.
Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de NOISY LE SEC, à communiquer au plus tard le vendredi 12 décembre 2025 à 12h.

53399451 ROISSY EN BRIE FC 1/ VILLEJUIF US 1 du 30/11/2025 (R3/A)
Courriel de VILLEJUIF US indiquant une erreur de saisie sur le score indiqué 4 à 1 sur la feuille de match informatisée et non 4 à 2 en faveur de ROISSY EN BRIE FC.
Courriel de l'arbitre officiel confirmant le score inscrit sur la feuille de match informatisée
La Commission entérine le résultat, comme suit :
ROISSY EN BRIE FC : 4 buts
VILLEJUIF US : 1 but.

53399353 BLANC MESNIL SF 1 / JOINVILLE RC 1 du 18/01/2026 (R2/B)
Suite de la décision de la Commission Régionale de Discipline du 04/11/2025 ayant infligé une suspension de terrain de deux matchs fermes à l'équipe U18 1 de BLANC MESNIL SF, à compter du 01/12/2025, la Commission indique au club de BLANC MESNIL SF qu'il doit fournir un terrain de repli neutre situé en dehors de la Ville de BLANC MESNIL accompagné de l'attestation du propriétaire des installations, pour le vendredi 16 janvier 2026 à 12h00, au plus tard.

La Commission précise que si des matches de coupes viennent s'intercaler dans les 2 matches cités ci-dessus, ils seront à prendre en compte dans la purge de la sanction.

U17 – FEUILLE DE MATCH MANQUANTE

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1er rappel
53395828 DEUIL ENGHIEN FC 1 / EVRY FC 1 du 07/12/2025 (R3/B).
53396000 AFP 18 1 / TRILPORT USF 1 du 07/12/2025 (R3/C).

2ème et dernier rappel
53395995 AULNAY CSL 1 / MITRY COMPANS GOELLY 1 du 30/11/2025 (R3/C).
53396394 RUNGIS US 1 / FC 91 A.E.L. 1 du 30/11/2025 (R3/E).

U17 – CHAMPIONNAT

53395298 MELUN FC 1 / PARIS ST GERMAIN FC 2 du 14/12/2025 (R1)
Demande de report de MELUN FC, en raison de l'organisation d'un déplacement des licenciés du club pour le match de Coupe Gambardella de son équipe U18.
La Commission reporte cette rencontre le 11 janvier 2026.

53395428 SENART MOISSY / JA DRANCY du 14/12/2025 (R2/A)
Accord des 2 clubs pour reporter le match au 21/12/2025.
Vu le motif et après étude du calendrier des 2 équipes, la Commission accepte le report de ce match au 21/12/2025.
La Commission présente ses condoléances au club de DRANCY.

53395432 TRAPPES ES 1 / FONTENAY SOUS BOIS US 1 du 14/12/2025 (R2/A)
Demande de TRAPPES ES pour jouer à 15h00.
Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de FONTENAY SOUS BOIS US, à communiquer au plus tard le vendredi 12 décembre 2025 à 12h.

53396140 RC ARGENTEUIL 2 / JS VILLETANEUSE 1 du 14/12/2025 (R3/D)
Demande de RC ARGENTEUIL pour jouer à 15h00.
Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de JS VILLETANEUSE, à communiquer au plus tard le vendredi 12 décembre 2025 à 12h.

53395832 ORVILLOISE AS 1 / ENTENTE SANNOIS ST GRATIEN du 14/12/2025 (R3/B)
Demande d'inversion de l'AS ORVILLOISE, en raison de la dégradation de son terrain en herbe.
La Commission inverse le match et demande au club de l'ENTENTE SANNOIS ST GRATIEN de bien vouloir confirmer la disponibilité de son terrain, pour le vendredi 12 décembre à 12h.

53396801 LONGJUMEAU FC 1 / BAGNEUX COM 1 du 14/12/2025 (R3/H)
Demande de LONGJUMEAU pour jouer à 12h00, sur le stade Frédéric LANGRENAY 2 à LONGJUMEAU.
Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de COM BAGNEUX, à communiquer au plus tard le vendredi 12 décembre 2025 à 12h.

53396407 BAGNEAUX NEMOURS 1 / FC 91 AEL 1 du 14/12/2025 (R3/E)
Demande de BAGNEAUX NEMOURS pour jouer à 14h00, sur le stade Intercommunal 1 à ST PIERRE LES NEMOURS.
Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de FC 91 AEL, à communiquer au plus tard le vendredi 12 décembre 2025 à 12h.

53396802 JUVISY ACADEMIE 1 / NANDY FC 1 du 14/12/2025 (R3/H)
Demande de report au 11 janvier 2026 du FC NANDY, au motif du déplacement de l'éducateur aux obsèques d'un ancien dirigeant du club.
Au vu du motif, la Commission ne peut donner un avis favorable et maintient cette rencontre à la date initiale.

53396669 MAISONS LAFFITTE FC 1 / FOURQUEUX AS 1 du 14/12/2025 (R3/G)
Demande de FC MAISONS LAFFITTE pour jouer cette rencontre à 17h30 ou inverser, au motif d'un grand nombre de matchs de district planifiés sur le terrain. Accord d'inversion de l'AS FOURQUEUX.
La Commission fixe cette rencontre le dimanche 14 décembre 2025 à 15h00, sur le stade Claude BOCARD à FOURQUEUX.
Les rencontres deviennent :
Aller 53396669 FOURQUEUX AS 1 / MAISONS LAFFITTE FC 1 le 14/12/2025.
Retour 53396729 MAISONS LAFFITTE FC 1 / FOURQUEUX AS 1 le 12/04/2026

53396396 BAGNEAUX NEMOURS 1 / ST GERMAIN ST PIERRE 1 du 21/12/2025 (R3/E)
Demande des 2 clubs pour reporter le match le 1er février 2026, au motif que cette date correspond à une journée de championnat ou les 2 équipes sont exempts.
La Commission émet un avis défavorable à cette demande, les rencontres allers devant être jouées avant le début des match retour.

53395870 ISSY LES MOULINEAUX FC / ROMAINVILLE CA du 18/01/2026 (R3/B)
Suite de la décision de la Commission Régionale de Discipline du 03/12/2025 ayant infligé une suspension de terrain d'UN match ferme à l'équipe U17 1 d'ISSY FC, à compter du 01/01/2026, la Commission indique au club de FC ISSY LES MOULINEAUX qu'il doit fournir un terrain de repli neutre situé en dehors de la Ville d'ISSY LES MOULINEAUX accompagné de l'attestation du propriétaire des installations, pour le vendredi 16 janvier 2026 à 12h00, au plus tard.

53396422 FC 91 A.E.L. 1 / ECOLE PLESSEENNE 1 du 18/01/2026 (R3/E)
Suite de la décision de la Commission Régionale de Discipline du 03/12/2025 ayant infligé une suspension de terrain d'UN match ferme à l'équipe U17 1 de FC 91 A.E.L., à compter du 01/01/2026, la Commission indique au club de FC ISSY LES MOULINEAUX qu'il doit fournir un terrain de repli neutre situé en dehors des villes d'ARPAJON, EGLY, LA NORVILLE et MAROLLES EN HUREPOIX accompagné de l'attestation du propriétaire des installations, pour le vendredi 16 janvier 2026 à 12h00, au plus tard.

U16 – FEUILLE DE MATCH MANQUANTE

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1er rappel
53397458 HOUILLES AC 1 / NANTERRE ES 2 du 07/12/2025 (R3/A).

U16 – CHAMPIONNAT

53397312 SARCELLES AAS 2 / GRIGNY FOOTBALL 91 1 du 23/11/2025 (R2/B).
Courriel de SARCELLES AAS informant d'un dysfonctionnement de la FMI et de l'impossibilité de sa transmission.
Courriel de l'arbitre officiel confirmant le score final.
La Commission entérine le score final comme suit :
SARCELLES AAS : 2 buts.
GRIGNY US : 1 but.
Composition de l'équipe de SARCELLES AAS :

N°	Nom / Prénoms	N° de licence	
1	Tanyi Calvin Tambe	2548139847	
2	Oshomari David	9602275983	
3	Hanachi Adam	9602862298	
4	Meite Meke	2548369197	

5	Bongongo Christ	2547749905	
6	Louis Melchisedek	2548542285	
7	Zouatnia Yanis	2547339600	
8	Mebarki Rayan	2548492627	
9	Essoual Youssef	9602185656	
10	Ngouari Guindo	2547678397	
11	Bekono Bella Brendan	2548341754	
12	Bouali Evans	9603809222	REMPLACANT
13	Coulibaly Hanameel	9602504700	REMPLACANT
14	Ben Fredj Adem	2548000130	REMPLACANT

Ladoga Pierre	2543680522	Educateur responsable
Nirennold Cyrille	2548484167	Arbitre Assistant 1
Nirennold Karine	2548535544	Déléguée Adjoint 1

La Commission demande au club de GRIGNY US, de lui communiquer la composition de leur équipe comprenant pour les joueurs : numéro de maillot et de licences, nom/prénom ainsi que l'encadrement, pour sa réunion du mardi 16 décembre 2025.

53397324 SARCELLES AAS 2 / BLANC MESNIL SF 1 du 07/12/2025 (R2/B)

Courriel de BLANC MESNIL SF indiquant une inversion du score et courriel de l'arbitre officiel confirmant l'erreur.
La Commission entérine le score final comme suit :
AAS SARCELLES : 1 but.
BLANC MESNIL SF : 4 buts.

53397721 CLAYE SOUILLY 1 / FC FLEURY 91 2 du 07/12/2025 (R3/C)

Après lecture du courriel du 06/12/2025 de la mairie de CLAYE SOUILLY avec transmission de l'arrêté municipal informant de fermeture du terrain d'honneur du stade Clément PETIT le 07/12/2025 et du compte rendu de la permanence téléphonique, la Commission reporte cette rencontre le 11 janvier 2026. A valider - OK

53397596 FLAMBOYANTS VILLEPINTE 1 / BONDY AS 1 du 14/12/2025 (R3/B)

Demande de FLAMBOYANTS VILLEPINTE pour jouer à 12h00, en lever de rideau d'un match de Coupe Gambardella.
Accord de la Commission, les rencontres de compétitions fédérales étant prioritaires sur celles de niveau régional.

53397577 MONTROUGE FC 92 2 / PARIS 15 AC 1 du 21/12/2025 (R3/B)

Demande du FC MONTROUGE 92 pour avancer le match le mercredi 17 décembre 2025 à 19h, avec accord de PARIS 15 AC.
Accord de la Commission.

U15 – CHAMPIONNAT

Régional 2

Poule A

53401077 US TORCY PVM 2 / PLAISIROIS F.O. 1 du 20/12/2025

PLAISIROIS F.O. 1 ayant déjà un match en retard à jouer le 20/12/2025, la Commission reporte ce match au 10/01/2026.

U14 – COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF

55230544 NANTERRE ES 1 / MONTFERMEIL FC 2 du 13/12/2025
Demande de NANTERRE ES 1 pour avancer le coup d'envoi à 15h15.
Accord de la Commission sous réserve de l'accord de MONTFERMEIL FC 2, à transmettre au plus tard le vendredi 12/12/2025 12h00.

U14 – CHAMPIONNAT

Régional 1

Poule A
53401361 US TORCY PVM 1 / PARIS 13 ATLETICO 1 reporté au 20/12/2025
Accord des deux équipes pour reporter le match au 10/01/2026.
Accord de la Commission.

Poule B
53401443 – MONTFERMEIL F.C. 1 / RACING CLUB DE FRANCE 1 du 08/11/2025 (R1/B)
La Commission prend note de la décision de la Commission Régionale de Discipline du 03/12/2025 ayant décidé :

- De donner **match perdu par pénalité à MONTFERMEIL F.C. (- 1 point ; 0 but)** pour en attribuer le gain au RACING CLUB DE FRANCE (3 points ; 2 buts).
- D'infliger **une suspension de terrain de 2 MATCHS FERMES à l'équipe U14 1 de MONTFERMEIL F.C. à compter du 01/01/2026** ; le terrain de repli devra être un terrain neutre situé en dehors de la ville de MONTFERMEIL.

La Commission indique au club de MONTFERMEIL FC qu'il doit fournir un terrain de repli neutre situé en dehors de la Ville de MONTFERMEIL accompagné de l'attestation du propriétaire des installations, pour les 2 matchs ci-dessous vendredi 16 janvier 2026 à 12h00, au plus tard.

53401460 MONTFERMEIL FC 1 / SARCELLES AAS 1 du 17/01/2026
53401473 MONTFERMEIL FC 1 / FLEURY 91 FC 1 du 07/02/2026

Si un match de Coupe venait s'intercaler, il sera pris en compte.

Régional 3

Poule B
53401811 - US TORCY PVM 2 / MONTFERMEIL FC 2 du 20/12/2025
Demande de US TORCY PVM 2 pour reporter le match le 10/01/2026 à 11h30.
Accord de la Commission sous réserve de l'accord de MONTFERMEIL FC 2, à transmettre au plus tard le vendredi 19/12/2025 à 12h00.

U14 – FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1er rappel

53401815 AULNAY CSL 1 / PARIS UNIVERS. CLUB 1 du 06/12/2025 (R3/A).

CDM – FEUILLE DE MATCH MANQUANTE

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1er rappel
53398115 ST CYR LUSO 5 / ST PRIX ES 5 du 07/12/2025 (R2/A).

CDM – CHAMPIONNAT

53398250 SAINT THIBAULT / LESIGNY SC du 07/12/2025 (R2/B)
Courriel de ST THIBAULT FC concernant le joueur LE THUAUT Gaëtan, joueur n°13 sur la FMI qui n'aurait pas participer au match.
Courriel de l'arbitre officiel confirmant que le joueur n'a pas participé à la rencontre.
La Commission prend note.

53398125 VILLEJUIF US / ST CYR LUSO du 14/12/2025 (R2/A)
Demande de l'US VILLEJUIF pour jouer à 11h00.
Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de ST CYR LUSO, à communiquer au plus tard le vendredi 09 décembre 2025 à 12h.
La Commission rappelle au club de VILLEJUIF US que les rencontres de compétitions régionales sont prioritaires sur celles de niveau départemental.

ANCIENS – FEUILLE DE MATCH MANQUANTE

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1er rappel
53399193 ATLETICO DE BAGNOLET 1 / MONTFERMEIL FC 1 du 07/12/2025 (R3/D).

ANCIENS – CHAMPIONNAT

53399071 VERT LE GRAND US 1 / MORMANT FC 1 du 14/12/2025 (R3/C)
Reprise de dossier.
Arrêté municipal de la Mairie de VERT LE GRAND FC informant de la fermeture du complexe sportif Serge DASSAULT du 21 novembre 2025 et jusqu'à nouvel ordre.
Courriel du FC MORMANT confirmant la possibilité de recevoir à 11h.
La Commission fixe les rencontres qui deviennent :
Aller 53399071 MORMANT FC / US VERT LE GRAND le 14/12/2025 à 11h00
Retour 53399131 - US VERT LE GRAND / MORMANT FC le 12/04/2025.

53399049 VERT LE GRAND US 1 / CHAMPS SUR MARNE FOOT 1 du 23/11/2025 reporté le 21/12/2025 (R3/C)
Arrêté municipal de la Mairie de VERT LE GRAND FC informant de la fermeture du complexe sportif Serge DASSAULT du 21 novembre 2025 et jusqu'à nouvel ordre.
La Commission demande :
. au club de VERT LE GRAND US de lui communiquer un autre terrain pour jouer cette rencontre.
. au club de CHAMPS SUR MARNE FOOT la possibilité de recevoir ce match sur ses installations à cette date, au plus tard le mardi 16 décembre 2025.

53399189 GONESSE RC 1 / PORTUGAIS PONTAULT COMBAULT 1 du 30/11/2025 (R3D)

Rappel
Courriel de l'arbitre officiel indiquant un dysfonctionnement lors de la clôture de la FMI
La Commission demande au club des PORTUGAIS PONTAULT COMBAULT, de lui communiquer la composition de leur équipe comprenant pour les joueurs : numéro de maillot et de licences, nom/prénom ainsi que l'encadrement, au plus tard pour sa réunion du mardi 16 décembre 2025.